

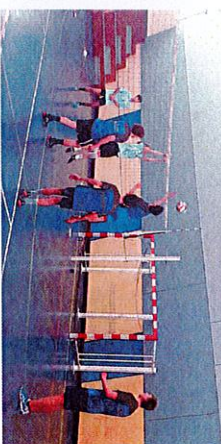
OBJECTIFS:

Comme tous les enseignements de spécialité, il vise à répondre « aux goûts et motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel ».

Il offre des perspectives de parcours d'études et d'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs tels que les métiers de la santé et du bien-être, l'enseignement, l'entraînement, la gestion, la communication, le secteur événementiel, la recherche et la sécurité. »  
Ces compétences développées seront valorisées dans un **projet personnel post-baccalauréat (parcoursup)**.

**Il prépare aux études supérieures en développant :**

- Une pratique approfondie et équilibrée d'APSA
- Des compétences transversales (confiance en soi ; gestion de ses émotions ; esprit critique ; responsabilité; sens de l'engagement ; travail en équipe, par projet ...) essentielles à la réussite de leurs parcours .
- Une meilleure préparation aux oraux du baccalauréat .
- Un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux
- L'accès filières universitaire STAPS et aux connaissances de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique.



**Baccalauréat Général**

**Spécialité Education physique, pratiques et culture sportives**

Public:

Filles et garçons, sportifs plus ou moins affirmés, ayant une appétence pour la pratique physique et/ou motivés par des perspectives professionnelles supportant des études courtes ou longues en lien avec le sport, le « physique » ou le corps...

\*Une motivation certaine pour toutes les activités physiques et sportives.

\*Du dynamisme et la volonté de s'investir dans les pratiques et dans le travail théorique en classe

\*Être capable d'initiative afin d'optimiser ses apprentissages et construire son projet personnel.

Horaires d'enseignement :

**4 heures** hebdomadaires en première, **6 heures** en terminale partagées entre pratiques physiques et théorie... en plus des **deux heures** d'E.P.S. réglementaires

Evaluation :

Les modalités d'évaluations sont en cours d'écriture .

- En 1ère: coefficient 5 avec une épreuve écrite
- En terminale: coefficient 16 avec un épreuve pratique et écrite



**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

La spécialité EPS ne peut s'envisager sans une participation à des rencontres, que nous proposons dans le cadre de l'association sportive du lycée et de l'UNSS, prolongement de l'EPS en tant que sportif, jeune arbitre, organisateur ou porteur de projet spécifique.

